



Assemblée générale

La réforme des élections locales

municipales, communautaires, départementales

*Ce qui va (ou doit) changer...
Des enjeux de démocratie et de citoyenneté.
Rôle du CÉAS de la Mayenne.*

**Mardi 16 avril 2013,
de 18 h à 20 h**

**Maison de quartier de Grenoux
57, rue de la Gabelle, à Laval**

Une association – Un projet

Le sens de l'action

- La finalité du CÉAS est d'être au service de l'Homme. Un souci de contribution à la promotion des personnes guide la réflexion et l'action de ses membres et de ses salariés.
- En cohérence avec cette finalité, il s'agit de permettre à chacun d'être acteur de son propre destin – ce qui implique l'accès à l'autonomie –, et acteur du développement collectif – ce qui implique, dans une perspective citoyenne, la participation de chacun à l'organisation de son cadre de vie et de la société.
- Pour atteindre ce but, le CÉAS s'emploie à contribuer aux politiques sociales et au développement local, par la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique), l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations, la mise en œuvre d'expérimentations, la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches...

Les moyens pour l'action

- **Un statut associatif** qui permet la rencontre entre des membres adhérents, des administrateurs, des « usagers-clients » et des salariés dont la confrontation enrichit la réflexion et la qualité des actions mises en œuvre.
- **Des membres de l'association, venant de tous horizons, qui constituent un réseau d'expertise** sur diverses approches possibles (territoires, publics, thématiques, disciplines), dont le CÉAS peut le cas échéant mobiliser les compétences. Ce réseau constitue également une ressource pour inscrire des actions dans la durée, au-delà des interventions ponctuelles, contractuelles et financées.
- **Une polyvalence recherchée au niveau des intervenants** (salariés, voire administrateurs), quant aux techniques (animation de groupe, formation, recherche) et aux champs d'application (action sociale, insertion, développement local, aménagement du territoire, politique de la ville, etc.), qui permet d'accumuler une expérience transversale et facilite une approche globale de la société. Un recrutement pluridisciplinaire des salariés facilite cette polyvalence.
- **Une équipe de salariés de taille réduite** qui fonctionne de façon consensuelle, solidairement, sans fonction directoriale, sans spécialisation rigide des fonctions.
- **Un groupe d'administrateurs** qui est chargé de définir les grandes orientations de l'association et de fixer des axes de travail prioritaires. Il a également une fonction de veille par rapport au respect du projet associatif, de conseil et d'enrichissement pour les interventions, de stimulation pour plus de pertinence et d'efficacité dans les actions conduites, pour plus d'initiatives et d'actions innovantes.
- **Une certaine indépendance**, ce qui implique un équilibre budgétaire essentiellement par des prestations de service, et non des subventions de fonctionnement. Cette indépendance permet éventuellement des prises de position.

- **Une implication dans divers réseaux** pour faciliter une plus grande ouverture et bénéficier de compétences extérieures.

Les méthodes pour l'action

- **Une diversité de moyens d'action** : mise à disposition et diffusion de l'information utile, animation de groupes de réflexion, formations, expérimentations, études ou recherches finalisées vers l'action...
- **Un souci d'apporter une réponse à toute demande** en cohérence avec le projet associatif, quand bien même la solvabilité n'est pas immédiatement ou complètement envisageable.
- **Un renouvellement permanent au niveau de la réflexion et de l'action**, par l'observation et l'analyse des changements sociaux, par l'introduction régulière d'innovations, par l'initiative d'actions innovantes, par l'expérimentation, par l'évaluation, par l'ouverture de nouveaux champs d'intervention.
- **Une approche globale de la société**, qui se marque par une capacité à faire le lien entre ses différentes composantes.
- **Un ancrage des actions sur les réalités de terrain**, d'où la prise en compte des territoires et de leurs spécificités socio-économiques et socioculturelles pour une cohérence d'intervention.
- **Un ancrage pédagogique**, dans la conduite des actions de formation, **sur l'expérience et les pratiques au quotidien** des stagiaires, valorisant leurs richesses et capacités.
- **Une pratique de la formation-action ou de la recherche-action qui permette la prise en compte de l'ensemble des acteurs concernés, leur appropriation de la démarche, leur implication** dans l'élaboration des propositions et éventuellement dans la mise en œuvre des actions.
- **Une préoccupation constante de démarche partenariale** qui contribue aux décloisonnements, à une mise en réseau et à une pratique de coordination entre les différents acteurs.
- **Une perspective écologique** prenant en compte les effets à court, moyen et long terme, sur l'environnement et sur les populations, de toute action liée aux politiques sociales ou au développement local.
- **Une recherche d'ouverture aux échanges avec d'autres pays**, en complémentarité à son fort enracinement local.

⇒ Dans sa réunion du 6 mars 2013, le Conseil d'administration a souhaité introduire de nouvelles préoccupations : l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les discriminations, la démocratie participative ou la citoyenneté, l'éducation populaire...

Activités en direction des associations



Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (CRIB)

- Accueil des associations afin de répondre à leurs questions sur l'ensemble des sujets en lien avec le fonctionnement de la vie associative.
- Accompagnement personnalisé pour trouver une information, formaliser et/ou à mettre en œuvre un projet.
- Diffusion de l'information.

Référent CÉAS : Jean-Louis Villin et toute l'équipe salariée.



Dispositif local d'accompagnement (DLA)

- Ce dispositif national, financé par l'État, la Caisse des Dépôts et le Conseil régional des Pays de la Loire, permet à des structures employeurs de l'économie sociale (notamment des associations) de bénéficier de l'intervention d'un consultant pour les aider à traiter une problématique préalablement identifiée.

Référents CÉAS : Jean-Louis Villin.
Tanguy Le Flohic.
Antoine Milcent.



Dispositif FSE 4-2.3 (Fonds Social Européen)



Mesure 4.2-3 du Fonds social européen

- Ce dispositif permet de soutenir des micro-projets en lien avec l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle dans les structures associatives et coopératives de petite taille (jusqu'à cinq salariés).
- La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) anime ce dispositif. Le CÉAS est accompagnateur des porteurs de projet pour la Mayenne.

Référents CÉAS : Jean-Louis Villin.
Tanguy Le Flohic.
Antoine Milcent.



Site Internet : www.ceas53.org

- Le site Internet du CÉAS de la Mayenne a vocation à devenir la base documentaire la plus riche possible sur la Mayenne et sur la société en général (en particulier la vie associative...).
- La plupart des articles et dossiers, en provenance de la documentation interne, font l'objet d'une actualisation au moment de leur mise en ligne.

Et les publications internes : *La Lettre du CÉAS* (mensuel) et le *CÉAS-point-com* (hebdomadaire) qui traitent régulièrement de la vie associative.

Conseil d'administration



Jean-Pierre Bernard-Hervé

administrateur depuis 2012, membre du Bureau



Claudine Choisnet

administratrice depuis 2012



Jacqueline Lardeux

administratrice depuis 2011, membre du Bureau, déléguée



Jean-Marie Poitevin

administrateur depuis 2009



Fédération ADMR de la Mayenne

représentée par Georges Dufeu

André Bourdais

administrateur depuis 2010



Rolande Hamon

administratrice-cooptée en 2012



Christophe Mézange

administrateur depuis 2007, membre du Bureau, délégué



Guy Sourd

administrateur depuis 2010, membre du Bureau, délégué



ADASA

représentée par Daniel Fouqueray



Équipe salariée permanente



Soline Bréhin

Responsable pédagogique du [DEAVS](#)
[Formation](#) des aides à domicile
Développement des formations en travail social (domicile/établissement)



Nathalie Houdayer

Accueil et secrétariat
Documentation
Coordination du fonctionnement au quotidien



Antoine Milcent

[Études et recherches-action](#)
(contrat à durée déterminée de douze mois)

Claude Guioullier

[Formation, études et recherches-action](#)
Développement de nouveaux champs d'intervention
Coordination de l'équipe salariée



Tanguy Le Flohic

[Études et recherches-action](#)
(contrat à durée déterminée de neuf mois)



Jean-Louis Villin

Gestion-administration
[Formation](#) des aides à domicile
Autres [formations, études et recherches-action](#)



Volontaire associatif



William Vigneaud

Volontaire associatif
Mission "Rédaction d'articles"

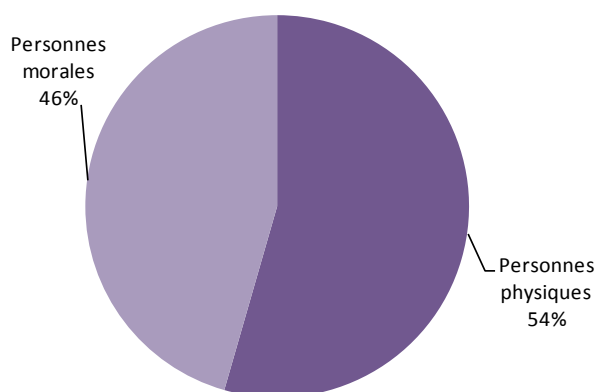
Rapport d'activité (avril 2012 à mars 2013)

LA VIE ASSOCIATIVE

Adhérents du CÉAS

Le nombre d'adhérents est stable depuis la précédente assemblée générale. Le CÉAS compte actuellement 180 adhérents, dont 98 personnes physiques (104 en 2012) et 82 personnes morales (77 en 2012).

Le niveau d'implication est forcément très différent d'un adhérent à l'autre. En outre, cette implication peut prendre des formes très différentes : du soutien à un projet associatif jugé essentiel à, par exemple, de l'intérêt pour les publications et leur contenu, ou encore à la participation à des groupes de réflexion ou à des actions plus concrètes.



CÉAS-point-com

Depuis août 2002, afin de leur apporter un service supplémentaire, le CÉAS adresse à tous ses adhérents, du moins ceux ayant communiqué une adresse électronique, le *CÉAS-point-com*, bulletin quasi hebdomadaire de deux pages.

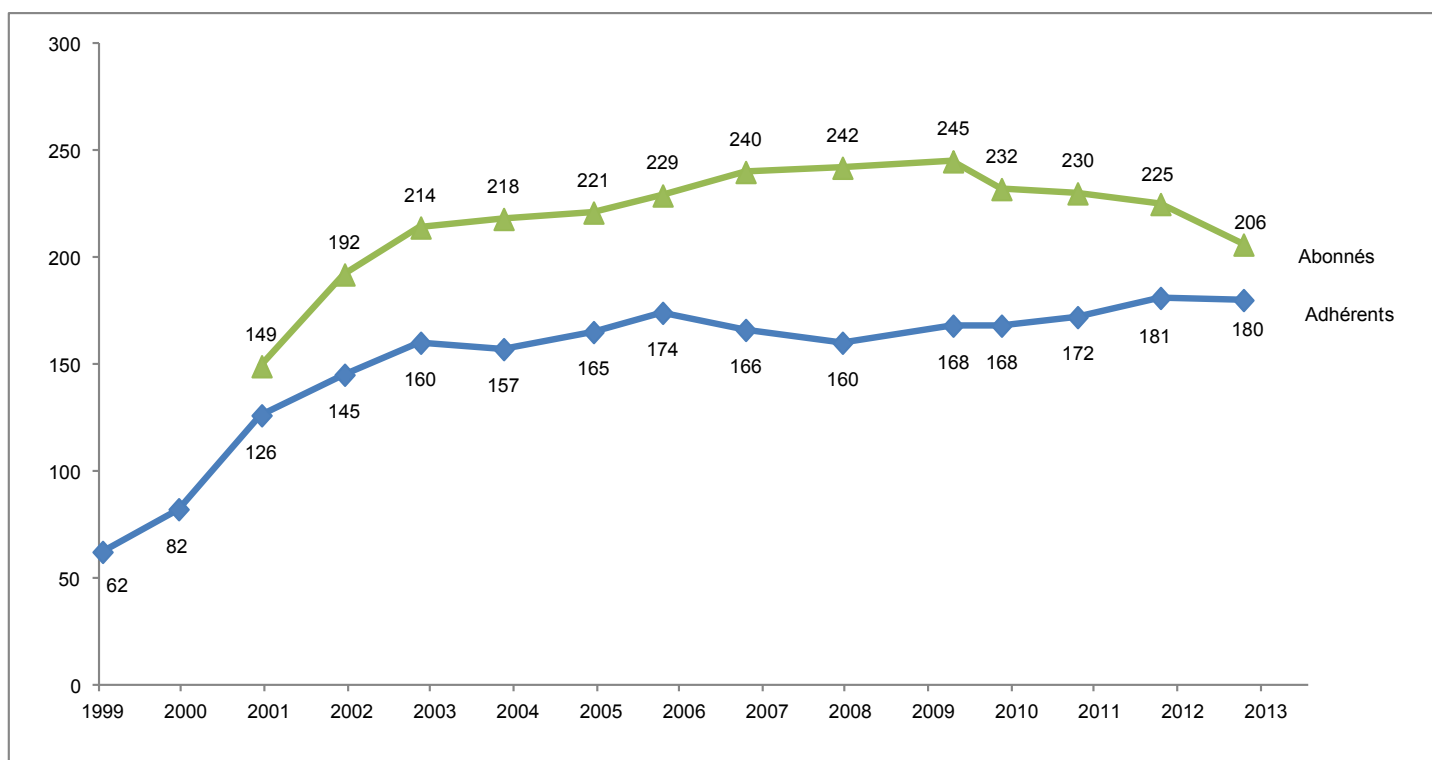
Initialement, le projet était d'apporter aux adhérents de l'information relative aux activités du CÉAS. L'objectif était également de faciliter les échanges entre l'association et ses adhérents. Dans les faits, la publication est très vite devenue un outil de communication généraliste.

Ce bulletin est composé de rubriques portant sur des actualités statistiques ou juridiques, la synthèse d'articles de fond, l'annonce de manifestations organisées par les adhérents (prioritairement), la présentation d'ouvrages ou de revues, sans oublier une « pensée hebdomadaire », a priori très attendue... Le *CÉAS-point-com* s'inscrit ainsi en complémentarité de *La Lettre du CÉAS*.

Le bulletin est diffusé, gratuitement, à 173 adhérents (96 %).

La Lettre du CÉAS

La publication mensuelle du CÉAS continue à faire l'objet d'une priorité pour contribuer à la connaissance du département et de ses évolutions, pour traiter de questions de fond qui concernent le citoyen, ainsi que, parfois, pour mieux faire connaître l'action et surtout les méthodes du CÉAS.



Un comité de relecture se réunit chaque mois avec une petite dizaine de personnes. Ouvert à tous, il assure la relecture des projets d'article. René Lemarchant est le directeur de la publication.

La Lettre du CÉAS est actuellement diffusée à 206 abonnés (-17 depuis la dernière assemblée générale). Les abonnements ont été en progression régulière de 2001 à 2009, mais diminuent depuis (perte d'une quarantaine d'abonnements), ce qui constitue une source de préoccupation.

L'année a été marquée par la publication de deux hors-série : un premier sur la démocratie participative et le vote Front National en Mayenne ; le second sur la fin de vie.

Site Internet

Le site Internet a été ouvert le 22 avril 2011. Depuis son ouverture, le nombre de visites ne cesse d'augmenter. Le site propose aux internautes un peu plus de 700 documents accessibles sous un format « .pdf » (logiciel : Acrobat reader). Parmi ces quelque 700 documents, on compte 441 numéros mis en ligne du bulletin hebdomadaire, le CÉAS-point-com.

Entre avril 2012 et mars 2013, le site Internet du CÉAS a reçu quelque 6 800 visites (un visiteur ayant pu faire plusieurs visites - estimation de 3 000 visiteurs uniques) ; 23 400 pages ont été vues, avec une durée moyenne de visite de cinq minutes. Plus de 97 % des visites ont été effectuées depuis la France (50 % pour la ville de Paris). Le site est un peu plus utilisé en Île-de-France que dans les Pays de la Loire.

Un logiciel permet d'obtenir un classement des fichiers les plus téléchargés - sachant qu'un document téléchargé (= ouvert sur un ordinateur) ne veut pas dire forcément que l'internaute a parcouru toutes les pages du document, qu'il l'a lu et/ou qu'il l'a imprimé. En tout cas, d'avril 2012 à mars 2013, les rubriques thématiques les plus consultées sont :

- « Histoire et patrimoine » (4 100).
- « Gérontologie » (2 803).
- « Santé publique » (2 100).
- « Société » (1 800).
- « Démographie » (1 600), dont les cinq Cahiers socio-démographiques (1 020).

Le CÉAS-point-com n° 137 du 15 juillet 2005, quant à lui, semble avoir trouvé son public avec plus de 270 téléchargements. Ce bulletin propose un article de synthèse sur l'aide à la toilette et la toilette médicalisée dans l'aide à domicile.

Quelques témoignages :

- « Je vous remercie de la richesse de votre site et de toutes les actions menées »...
- « Merci encore de la richesse et de l'accessibilité de vos informations ! »

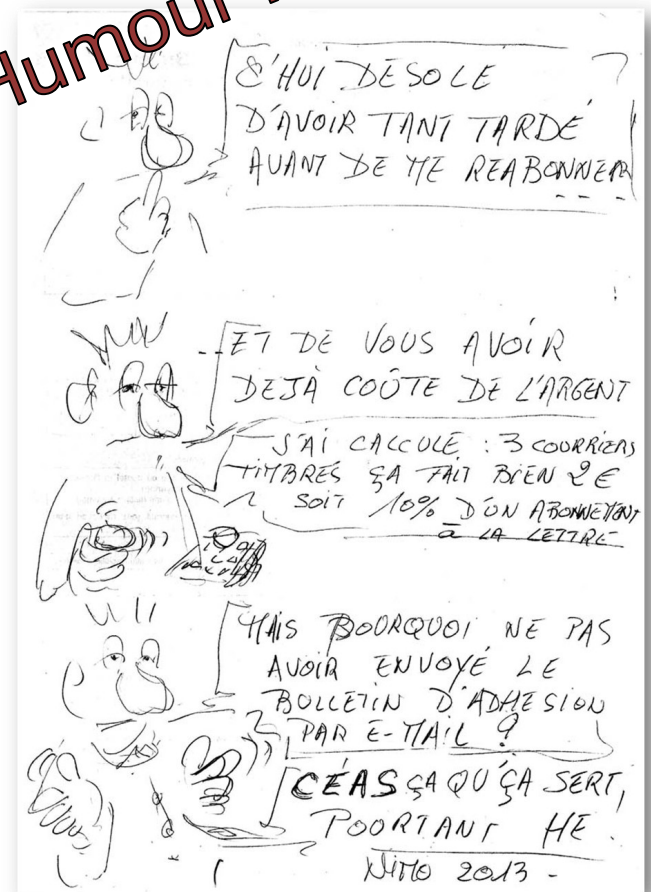
Conseil d'administration

Le conseil d'administration est actuellement composé de dix membres, dont deux avec voix consultative car ils représentent une personne morale adhérente.

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois en 2012-2013 : les 7 juin, 4 octobre, 20 décembre 2012, et le 6 mars 2013. Toutes les réunions ont eu lieu à Laval.

Par un compte rendu écrit très détaillé, les salariés informent les administrateurs, chaque semaine, sur tout ce qui touche la vie associative et les prestations en cours. À tout moment, les administrateurs peuvent interpellier les salariés pour demander des compléments d'information et/ou exprimer un point de vue. Une très grande transparence caractérise le fonctionnement du CÉAS.

Humour !



Au quotidien, Jacqueline Lardeux, Christophe Mézange et Guy Sourd sont délégués du Bureau pour la signature des conventions ou courriers importants, et pour le règlement des factures.

Les administrateurs s'impliquent les uns et les autres sur des actions de formation, de réflexion, de représentation, de communication...

Groupes de travail

Place des familles et projets personnalisés : mise en place d'un groupe de travail qui s'est réuni trois fois, d'une part sur la place des familles, d'autre part sur les projets personnalisés dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Ce groupe a enrichi l'activité des salariés. Sur la place des familles, le travail réalisé a facilité une intervention à Paris lors d'une rencontre nationale de l'Association Monsieur Vincent (AMV) ; il a donné lieu à la publication d'un article de fond. Sur les projets personnalisés, la réflexion s'est inscrite dans le cadre d'une action « militante » au sein de la Conférence de territoire à la Délégation territoriale de l'Agence régionale de santé.

Démographie : mise en place d'un groupe de travail en lien avec la demande du Conseil presbytéral du diocèse afin d'avoir une analyse sociodémographique sur les trois thématiques : les jeunes, la famille, la précarité en Mayenne. Trois nouveaux Cahiers sociodémographiques sont en cours de rédaction.

Gestion des ressources humaines

Le CÉAS emploie actuellement quatre salariés en contrat à durée indéterminée : Soline Bréhin (à 4/5^e) ; Claude Guioullier Nathalie Houdayer et Jean-Louis Villin (à temps complet) ; et deux en contrat à durée déterminée : Antoine Milcent et Tanguy Le Flohic (à temps complet).

Pour la formation préparatoire au diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et pour la formation continue, le CÉAS fait appel à plusieurs formateurs vacataires.

Carole Mézerette, en contrat à durée indéterminée depuis février 2010, a quitté le CÉAS le 21 janvier 2013.

Léa Tranchant, recrutée pour un contrat à durée déterminée jusqu'au 31 janvier 2013, n'a pas souhaité accepter le poste à durée indéterminée que le CÉAS lui proposait.

Service civique

Le CÉAS a accueilli ou accueille quatre jeunes volontaires, sur des missions de six à dix mois :

- Maud Boulay-Poizot, sur la mission « Observation des associations », du 19 mars au 30 juin 2012 (interruption de la mission pour un poste salarié).
- Imane Kekli, sur la mission « Rédaction d'articles », du 21 septembre 2011 au 20 juillet 2012.
- Antoine Milcent, sur la mission « Rédaction d'articles », 19 mars 2012 au 19 janvier 2013. Recrutement en contrat à durée déterminée au CÉAS.
- William Vigneaud, sur la mission « Rédaction d'articles », depuis le 3 septembre 2012.

Durant leur contrat d'engagement respectif, Antoine Milcent et William Vigneaud ont participé à deux demi-journées de formation aux premiers secours, ainsi qu'à des journées de formation destinées à tous les volontaires du département (certaines étant animées par le CÉAS).

En juin 2012, le CÉAS a été soumis à un contrôle de la mise en œuvre du service civique au sein de l'association.

Un poste est actuellement disponible pour une mission de six mois portant sur l'observation de la vie associative en Mayenne.

Accueil de stagiaire

Le CÉAS a accueilli du 7 juin au 20 juillet 2012, Guillaume Letourneur, en troisième année à l'Institut d'études politiques de Rennes. Le stage a permis l'élaboration du hors-série de *La Lettre du CÉAS* consacré à la démocratie participative et au vote du Front National en Mayenne.

Équipement bureautique

Le CÉAS a fait l'acquisition d'équipements de bureautique : un copieur multifonctions à l'usage des chargés de mission qui travaillent au second étage du « siège » ; un copieur multifonctions et un vidéoprojecteur pour le Pôle formation.

Représentation

Un salarié est membre du Comité départemental des retraités et personnes âgées de la Mayenne (Coderpa), ainsi que de la Conférence de territoire du département (Agence régionale de santé).

Accueil, information, conseil et orientation

Depuis début avril 2012, le CÉAS a recensé plus d'une soixantaine de demandes de renseignements concernant des données statistiques (dont l'accès aux données du recensement sur le site Internet de l'Insee) et de la documentation plus générale.

À ceci s'ajoutent l'activité du Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (CRIB), ainsi que les réunions d'information collective concernant plus spécifiquement le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS), auxquelles ont participé plus d'une soixantaine de personnes.

Conférence-débat avec Maurice Gruau et Pascal Dibie

Le 7 février 2013, en partenariat avec l'UCO Laval, organisation d'une conférence-débat avec Maurice Gruau, auteur de *Naissance d'un vieux prêtre*, et Pascal Dibie, sur les anthropologues dans l'Église. Participation de plus de deux cents personnes.

Interventions militantes (non exhaustif)

Journée nationale de la vie associative (JAVA) : intervention le 8 septembre 2012 pour présenter le Dispositif local d'accompagnement.

1^{er} Prix des entrepreneurs solidaires (Fondes Pays de la Loire) : participation, le 9 octobre, au jury du Prix de l'entreprenariat coopératif.

Association Monsieur Vincent (Paris) : intervention, le 22 janvier 2013, à une rencontre nationale du réseau portant sur la coopération entre résidents, familles et professionnels au sein des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Direction diocésaine de l'enseignement catholique de la Mayenne (DDEC) : intervention dans les Côtes d'Armor, lors d'un séminaire de réflexion, sur la gestion des organisations complexes (témoignage à partir des réalités du CÉAS).

Université catholique de l'Ouest (UCO) - Laval : appui à l'élaboration d'un questionnaire portant sur la santé et l'équilibre de vie des étudiants. Saisie des réponses et analyse.

Réseaux régionaux et nationaux

Le CÉAS de la Mayenne accueille le siège de l'association nationale Culture et Promotion dont il est membre. Il en assure la gestion-administration et participe à son animation. Deux salariés en sont administrateurs.

À ce titre, ils s'attachent à participer aux assemblées générales des autres associations adhérentes : Céas des Côtes-d'Armor, CEAS de la Vendée, CEAS de la Sarthe, ARIC (Chantepie)... Jean-Louis Villin a rétabli des contacts avec le CEAS du Morbihan.

Les 28 et 29 juin 2012, à Laval, plusieurs administrateurs et les salariés ont participé aux Journées du réseau qui ont notamment porté sur les actions innovantes de chaque association adhérente.

LES PRESTATIONS DE SERVICE

A) Formations

Formation des aides à domicile

Formation préparatoire au diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)

Maître d'ouvrage : CÉAS de la Mayenne (agrée par la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale des Pays de la Loire et subventionné par le Conseil régional).

Pour la session de 2012, sur le groupe de dix-sept stagiaires, quatorze d'entre elles ont obtenu les six modules du DEAVS, ce qui représente un taux de réussite de 82 %. La session 2013 compte vingt stagiaires, dont cinq salariées d'associations locales ADMR, onze « élèves » qui bénéficient de la convention avec le Conseil régional et quatre salariées en reconversion (en congé individuel de formation).

Afin de professionnaliser au mieux les stagiaires, le CÉAS de la Mayenne fait intervenir des professionnels de différentes structures et accorde une importance au travail en réseau.

Depuis 2009, à l'invitation de la Région, le CÉAS coordonne l'organisation d'une rencontre annuelle des élèves et étudiants des formations sanitaires et sociales du département (auxiliaires de vie sociale, aides-soignants, aides médico-psychologiques, conseillers en économie sociale familiale et étudiants en soins infirmiers).

Fédération ADMR de la Mayenne

Formations pour les aides à domicile regroupant douze à quinze professionnels pour chaque cycle de formation, sur les thèmes suivants : initiation professionnelle, tutorat et accueil de stagiaires, accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) en vue de l'obtention du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale, handicap intellectuel et vie autonome, pathologies mentales.

AFAD (Laval)

Formation de dix salariés de l'association aux « Gestes et postures professionnels sécuritaires ».

Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mayenne

Animation de séances d'analyse de pratique auprès des aides à domicile.

Formation des accueillants familiaux

Conseil général de la Mayenne

Formation initiale des accueillants familiaux agréées pour personnes âgées et personnes adultes handicapées (cinq groupes d'une quinzaine d'accueillants actuellement en activité, à raison de deux groupes par an).

Analyse de pratique professionnelle

Conseil général de la Mayenne

Animation d'ateliers d'analyse de pratique professionnelle destinés aux assistants familiaux accueillant des mineurs et des majeurs de moins de 21 ans (neuf à onze groupes de quinze personnes maximum, sur tout le territoire de la Mayenne).

Formation des bénévoles

Conférence permanente des coordinations associatives des Pays de la Loire (CPCA)

Dans le cadre du programme régional de formation de la CPCA, le CÉAS a débuté l'une des trois sessions de formation à destination des bénévoles des associations mayennaises : « la communication associative ». Les deux autres sessions dont il a la charge de l'animation (« l'utilité sociale des associations et « la fonction employeur ») sont programmées fin 2013 / début 2014.

Mutualité sociale agricole (MSA)

Le CÉAS est intervenu dans le cadre d'une formation des élus de la MSA pour une approche statistique et sociologique du suicide en Mayenne.

Formation aux valeurs vincennes

Association Monsieur Vincent (AMV)

Le CÉAS a animé des séances de formation sur les valeurs vincennes auprès des salariés des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) rattachés à l'AMV (Cachan, Châtillon, Le Mans, Fontenay-sous-Bois, Paris). Création d'un outil à partir de scénarios très concrets qui stimulent les échanges et la réflexion. Le CÉAS a présenté l'outil au Conseil d'administration de l'AMV avec une mise en situation. Cet outil est conçu pour être utilisé en toute autonomie par les établissements du réseau.

Formation aux valeurs civiques et citoyennes

Le CÉAS apporte une contribution active à l'organisation et à l'animation de la formation aux valeurs civiques et citoyennes pour l'ensemble des volontaires du département. Animation de diverses journées (les médias, la vie associative, les religions, la vie politique, l'activité syndicale...) pour lesquelles le CÉAS sollicite le concours d'administrateurs et adhérents.

Formations universitaires

UCO Laval

Le CÉAS intervient pour le brevet professionnel de libraire (méthodologie de projet et projet d'entreprise), la licence professionnelle banque-assurance (méthodologie de projet et accompagnement de mémoires), la licence d'histoire (analyse de l'actualité, questions de société, initiation aux techniques journalistiques), la licence professionnelle chargés d'affaires peinture, aménagement et finitions (méthodologie de projet).

B) Études, recherches-action et activités diverses

Soutien à la vie associative

Dispositif local d'accompagnement (DLA) en Mayenne

Maîtres d'ouvrage : Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Directe – Unité territoriale de la Mayenne), Caisse des Dépôts, Conseil régional des Pays de la Loire, Créaverdir.

Mission : soutenir, dans leur développement et leurs démarches de consolidation économique, les associations et structures d'utilité sociale créatrices d'emploi ; proposer un accompagnement de proximité déterminé en fonction des besoins des structures. En 2012, le CÉAS a accompagné une quarantaine de structures. Treize structures ont bénéficié d'une ingénierie (accompagnement faisant intervenir un prestataire extérieur), sur la redéfinition du projet de la structure notamment.

Mesure européenne 4.2-3

Maître d'ouvrage : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) des Pays de la Loire.

Mission : accompagnement des porteurs de projets dans le cadre de la Mesure 4.2-3 du Fonds social européen (FSE). En 2012, deux associations ont été accompagnées par le CÉAS : Goutte de Sable (Athée) et La Brasserie associative de Montflours.

Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (CRIB)

Maître d'ouvrage : Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP).

Mission : accueil et information des associations sur tout sujet en lien avec le fonctionnement de la vie associative ; soutien aux associations et à leurs bénévoles ; accompagnement dans la mise en place d'un projet ou dans la résolution d'une problématique en lien avec le fonctionnement associatif.

Ce nouveau service (convention signée le 16 mars 2012) s'adresse à toutes les associations, employeurs ou non, hors du champ sportif (le Comité départemental olympique et sportif assure la même mission pour les associations sportives).

De janvier à décembre 2012, le CÉAS a accompagné trente-trois associations à titre individuel, dont seize associations employeurs.

La durée d'un accompagnement oscille entre une quinzaine de minutes à de deux à cinq jours (Maison de l'Europe, Atmosphères 53...).

Évaluation externe

Depuis juillet 2010, le CÉAS est habilité par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM), à mener des évaluations externes.

Le travail en réseau avec les CEAS de la Vendée et de la Sarthe (également habilités) permet une mutualisation des outils d'évaluation. Le CÉAS a réalisé et diffusé une plaquette d'information sur l'évaluation externe.

Les Visiteurs du soir (Vendée)

Évaluation externe du service d'aide à domicile itinérant de nuit sur le territoire Yon et Vie.

Projets d'établissement

Accompagnement d'établissements de l'Association Monsieur Vincent (Paris), dans leur démarche d'élaboration de leur projet d'établissement (des grandes orientations aux fiches-action).

Résidence Sainte-Anne-d'Auray, à Châtillon.

Résidence Sainte-Geneviève, à Nanterre.

Résidences Bérard de Bonnière et Saint-Aldric, au Mans.

Accueil Saint-François, à Fontenay-sous-Bois.

Résidences du Val-de-Bièvre, à Cachan, Gentilly et L'Hay-les-Roses.

Résidence Catherine Labouré, à Paris.

Résidence La Chesnaye, à Athée-sur-Cher (Indre-et-Loire).

Recherches-action et études divers

Problématiques addictives des publics vulnérables

Maître d'ouvrage : Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (RIAM)/Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de Laval.

Mission : recherche-action sur l'accès aux soins des personnes isolées ayant des problèmes d'ordre addictif et/ou psychiatrique (Laval).

Services à la personne

Maître d'ouvrage : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire des Pays de la Loire (Cress).

Mission : étude sur les services à la personne (analyse des problèmes rencontrés par les réseaux, compréhension des politiques publiques, impact des politiques publiques sur les acteurs, difficultés rencontrées...).

Association CAP Accueil (Finistère)

Maître d'ouvrage : Dispositif local d'accompagnement du Finistère (L'Espace associatif).

Mission : accompagnement de l'association CAP Accueil sur le volet économique et financier de son utilité sociale.

Conseils de quartier de la ville de Mayenne

Maître d'ouvrage : Ville de Mayenne.

Mission : réalisation d'une évaluation des conseils de quartier avec comme objectif une relance du dispositif sur de nouvelles bases.

Centre communal action sociale (CCAS) de Mayenne

Maître d'ouvrage : Ville de Mayenne.

Mission : en partenariat avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mayenne, le CÉAS a accompagné l'Association mayennaise d'insertion (AMI) dans un diagnostic sur son fonctionnement interne et dans une actualisation de son projet associatif.

Centres sociaux de l'AMAV

Maître d'ouvrage : Association mayennaise auprès des gens du voyage (AMAV).

Mission : le CÉAS a réalisé la synthèse de trente-six entretiens conduits par les salariés de l'AMAV auprès de ses partenaires (thèmes de la scolarité, de la parentalité, de l'habitat et de l'insertion économique). Cette action s'est inscrite dans le cadre du renouvellement du projet des centres sociaux de l'AMAV.

Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du Nord-Est Mayennais.

Maîtres d'ouvrage : trois établissements du Nord-Est Mayennais (Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail et Saint-Pierre-des-Nids).

Mission : dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence régionale de santé et le Conseil général, le CÉAS a engagé un travail d'accompagnement des trois établissements pour une réflexion sur les coopérations possibles.

Prestations diverses

Intervenants en addictologie de la Mayenne

Maître d'ouvrage : Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (RIAM).

Mission : aide à la rédaction du bulletin semestriel du réseau, lequel est diffusé à quelque 1 200 professionnels et bénévoles mayennais.

Conseil presbytéral du diocèse de Laval

Le CÉAS est intervenu sur une demi-journée pour aborder les réalités sociodémographiques du département.

Gestion et administration de Culture et Promotion

Maître d'ouvrage : Culture et Promotion.

Mission : gestion administrative liée au fonctionnement associatif ; animation du réseau ; réflexion sur l'évaluation de l'utilité sociale.

Conférence

Maurice Gruau, poil à gratter de l'Eglise, en conférence



L'Uco Laval et le CÉAS de la Mayenne organisent une conférence-débat le jeudi 7 février à 20h30 autour du livre de Maurice Gruau "Naissance d'un vieux prêtre" paru en novembre 2012 aux Éditions Métailié. Celle-ci sera prolongée d'une table ronde - débat en présence de Pascal Dibie, ethnologue et directeur de collection.

Maurice Gruau, qui n'a jamais quitté l'Eglise, était en son temps le poil à gratter de l'institution religieuse. Ses engagements et sa persévérance subjuguèrent les uns, horripilèrent les autres. C'est avec plaisir qu'il contera ses aventures et découvertes.

Le 21 septembre 2012, une nouvelle association "Épicerie - Coup de main" a été créée sur le Pays de Lorient. Son but, gérer une épicerie solidaire pour des familles bénéficiaires résidant sur le territoire. Une trentaine de personnes assistait à cette assemblée générale constitutive. Depuis 1997, un relais de la Banque alimentaire est ouvert sur le Pays de Lorient. Il est géré par la Communauté de communes (compétence action sociale). Depuis 2008, au regard des besoins d'une population en situation de précarité, toujours plus nombreuse, les élus ont souhaité mettre en place un "comité de pilotage banque alimentaire" composé de trois élus, deux techniciens de la CCPL, secondés par une équipe de bénévoles. Très rapidement l'idée de transformer ce relais en épicerie solidaire est apparue dans ce groupe de travail. Ce projet, issu du Centre

L'association Coup de main est née

L'épicerie solidaire ouvrira en janvier 2013

Pourquoi cette structure ? La Banque alimentaire est un relais de distribution d'aides alimentaires ouvert à toutes personnes en difficulté dans une logique d'assistant. Ici au contraire, il s'agit d'une autre approche plus respectueuse de la personne : pas de colis préparé d'avance que l'on reçoit, mais pour chacun la possibilité de choisir dans les rayonnages des produits diversifiés (épicerie, produits frais, poisson, viande, produit d'hygiène...) qu'il achète pour une somme modique (10% du prix réel). Ce magasin est aussi pour les bénéficiaires un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontre et de partage pouvant rétablir du lien social, être un point de départ vers une démarche de réinsertion. Le local, en cours de rénovation et d'aménagement, est situé Zone d'activités la Brûlante.



Depuis quelques mois, en lien avec la Communauté de communes une équipe de bénévoles et d'élus planche sur la mise en place de cette épicerie sociale. Lundi soir, quelques membres ont présenté les statuts de la nouvelle association : (de gauche à droite) : Christophe Denis (CCPL), Paul Schoennarm (élu), Charantal Hatte, Madeleine Boutier et Michel Duval (bénévoles).

Les statuts de la nouvelle association ont été adoptés à l'unanimité. Ils prévoient un conseil d'administration composé de 15 à 18 membres et des représentants des collectivités territoriales. Il a été constitué lors de cette assemblée générale (15 membres ont été élus). Très prochainement, ces personnes éliront un bureau de 9 membres qui se partageront la responsabilité de quatre commissions : accueil/insertion - approvisionnement - finances - planning et fonctionnement. Ici, pas de président d'association, mais un coordinateur référent qui présidera l'assemblée générale. Des bénévoles sont toujours les bienvenues pour secourir les personnes responsables dans chacune des commissions. Renseignements Maison de Pays : 02 43 02 19 31.

Le Courrier de la Mayenne - jeudi 31 janvier 2013

La mairie restructure les conseils de quartier

À la suite d'un audit, le conseil municipal a voté jeudi les nouveaux principes régissant les conseils de quartier. La volonté, assouplir le fonctionnement et encadrer les réflexions.

Pourquoi ? Comment ?
D'où viennent les conseils de quartier ? Les conseils de quartier sont lancés en 2009. « Dès le début, explique Jean-Pierre Bernard-Hervé, adjoint au maire en charge de la démocratie locale, nous avions prévu une évaluation. Nous l'avons confiée au Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne. « La démocratie participative vise à donner la parole aux citoyens entre deux scrutins. » C'est un outil de proximité qui apporte l'éclairage de la société civile sur des dossiers importants », glisse l'adjoint. Les conseils de quartier sont également « une veille à l'échelle de la ville ».

Quelles sont les conclusions de cet audit ?
Le cabinet a livré des interrogations sur le fonctionnement. Les conseils

sont-ils saisis au bon moment et sur le bon sujet, par la municipalité ? Les conseils peuvent-ils s'autogérer ? Quelle est leur reconnaissance institutionnelle ? L'un des problèmes réside dans le timing des calendriers, entre ceux des élus et ceux des conseils de quartier. Ils ne sont pas forcément sur les mêmes ondes. Cependant, « il y avait une volonté commune (élus et conseils de quartier) de continuer, avec de nouvelles bases », rappelle l'adjoint. En deux ans, les effets de ces représentants ont tout de même fondus. En 2009, 53 ont été élus en 2009. La mairie a initié la mise en place de conseils de quartier d'une trentaine. Et la minorité d'une dizaine.

Quelles sont les nouveautés de la rentrée 2012 ?
Le 10 septembre dernier, la mairie et les conseils de quartier sont tombés d'accord sur une nouvelle charte. Le dossier est en période de « transition », reconnaît-il à la mairie. Le recrutement d'un coordinateur est en

cours. Le dernier a quitté ses fonctions en avril ou mai. « Sa position était intenable », remarque Christian Roger, conseiller municipal de la minorité. Aujourd'hui, les conseils de quartier fonctionnent en assemblée plénière (les quatre sont réunis). Mais les conseils peuvent organiser eux-mêmes des réunions. Les élus municipaux désignés n'y siègent plus. Par contre, « les conseils pourront solliciter un élu sur un dossier précis ».

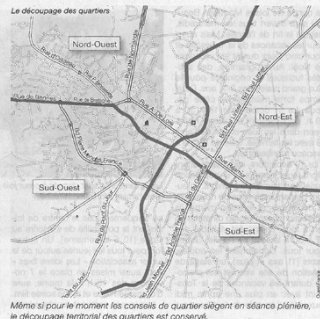
Dorénavant, la Ville peut saisir les conseils de quartier pour connaître leur avis. Elle fixe les modalités (délais, moyens, restitution des travaux). Les conseils peuvent également se saisir d'un dossier, mais ils doivent demander l'accord à la mairie avant d'engager leurs travaux. Les conseils peuvent travailler sur les projets communautaires et les restituer à la Ville. « Mais c'est à charge, pour nous, élus de Mayenne, d'exprimer

leur point de vue aux élus communautaires », précise Jean-Pierre Bernard-Hervé, qui ne souhaite pas court-circuiter les attributions de chacun. On cadre leurs travaux. Les membres des conseils de quartier participent au travail des commissions municipales lorsque le sujet concerné est abordé.

La mairie cadre la réflexion et fait synthétiser. Les conseils de quartier sont force de proposition. Point. Mais Jean-Pierre Bernard-Hervé impose de la rigueur dans le recueil de leurs remarques. « Afin que la démocratie électorale et la démocratie participative aillent dans le même sens. » Un maître mot. Pragmatisme.

Thibault QUARTIER.

Pour faire acte de candidature aux conseils de quartier, il faut s'adresser au bureau du maire de Mayenne et être âgé d'au moins 16 ans.



Même si pour le moment les conseils de quartier siègent en séance plénière, le découpage territorial des quartiers est conservé.

Il y avait comme de la tension dans l'air...

Il y avait de la tension dans l'air, jeudi soir, lors du conseil municipal. Le dossier des conseils de quartier a mis le feu aux poudres entre deux protagonistes habituels aux joutes verbales. Christian Roger, membre de la minorité et Jean-Pierre Bernard-Hervé, adjoint au maire chargé de la démocratie locale. Après une courte bagarre sur les chiffres des participants aux conseils de quartier (10 selon la minorité, 25 à 30 pour la majorité), Christian Roger a rétorqué qu'après une démocratie participative, la mairie s'oriente désormais vers « l'administration de la démocratie participative ». « Le projet serait d'embaucher un animateur qui

travaille aussi pour la communication, ça n'a pas de sens. »

« On ne va pas polémiquer », a lancé Jean-Pierre Bernard-Hervé. « Il n'est pas question de polémique, a lancé Christian Roger, mais de discussion qui est la base de la démocratie. » Mouché, l'adjoint au maire a dénoncé une attaque personnelle.

« Les conseils de quartier ont validé à l'unanimité le projet. Vous êtes pas d'accord et ça n'étonne personne. »

Le maire Michel Angot a pris part aux débats. En s'adressant au membre de la minorité, il a dénoncé une « intention maligne. On essaie de faire au mieux. Il y a effectivement

des dysfonctionnements mais je n'ai pas honte. On fait pour le mieux même si ce n'est pas facile. »

Parallèlement, Christian Roger a pointé du doigt les changements de plans d'aménagement devant la maison de la petite enfance à propos des pistes cyclables. « Elles étaient en bordure de chaussée, interviennent le maire. J'ai amélioré le projet en les faisant mettre derrière. » Réponse : « Non, vous auriez dû tirer les enseignements des erreurs de la rue Guentenberg. » Le maire a coupé court.

« Vous êtes contre tout. Vous êtes irresponsable ! »

Sophie DELAFONTAINE.

Ouest-France des 20-21 octobre 2012

Le Courrier de la Mayenne du 27 septembre 2012

Signature du premier Contrat local de santé en Mayenne

Lundi après-midi, à l'hôpital Philippe Guiard, président de la communauté de communes du Pays Craonnais, Fernand Grimaud, président de celle de Saint-Aignan - Renazé, et Marie-Sophie Desaulle, directrice générale de l'Agence régionale de santé (ARS) Pays de la Loire, ont paraphé le premier Contrat local de Santé (CLS) du département (le second pour les Pays de la Loire).

Porté dans le cadre d'une expérimentation nationale sur le parcours de santé des personnes âgées en perte d'autonomie, cet avenant manifeste la volonté de travail collectif mené avec l'ensemble des acteurs locaux autour de l'accès aux soins de proximité des populations du territoire.

Le contrat local de santé

Le contrat local de santé vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Projet fédérateur contractualisé entre l'ARS, les collectivités territoriales mais aussi les professionnels de santé, l'assurance-maladie, les associations... il a pour ambition de créer une dynamique de santé locale, cohérente et

coordonnée, pour répondre à des besoins clairement identifiés.

Son objectif

L'objectif du CLS est de « replacer le citoyen et pas seulement le patient au cœur du dispositif de santé », en améliorant la qualité des soins grâce à une plus grande coopération entre les acteurs de santé, sanitaire et médico-social en particulier, en luttant contre la désertification des professionnels de santé en proposant une prise en charge plus efficace des patients et de leurs besoins.

Les deux communautés de communes souhaitent, également, consolider l'accès aux soins de premier recours (constitution d'un Groupement de coopération sanitaire (GCS), coordonner et mutualiser les moyens, grâce à la constitution d'un Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GOSMS), mettre en place une maison médicale de garde à Craon et développer les consultations avancées au sein des pôles de Craon et Renazé.

Les moyens

Depuis le 23 février 2012 et la



Philippe Guiard, Marie-Sophie Desaulle, Fernand Grimaud signent le contrat local de santé, en présence de Marc Bernier, ancien député et un des rapporteurs de la loi HPSI, Guillaume Chevrollier, député, et Annie Ravailaud, directrice de l'hôpital local.

signature de l'en vue de l'é local de santé acteurs récompensés d'importants

Signature du Contrat local de santé du sud-ouest mayennais «Replacer le citoyen au cœur du dispositif de santé»

Regroupement des personnels de santé, prévention auprès des patients... Avec la signature du Contrat local de santé, les établissements médicaux Craon et Renazé ont le Pôle santé du sud-ouest mayennais, agent à développer et l'amélioration des soins. Une première en département.



Les présidents des communautés de communes des Pays de Craon et Saint-Aignan/Renazé Philippe Guiard (à gauche) et Fernand Grimaud (à droite) et la directrice de l'Agence régionale santé ont signé le Contrat local de santé sous les yeux de l'ancien et du nouveau député Marc Bernier et de Guillaume Chevrollier.

pas que les bâtiments bissent un important dans le Pôle santé du est mayennais réunis établissements médicaux Craon et Renazé. Le tent de façade s'opère ent avec la réorganisés différents services sociaux. Encore plus lundi et la signature mier Contrat local de en Mayenne, créé pour ager l'accès aux soins émités des populations toire. «Avec cette opé nous voulons replacer

le citoyen au cœur du dispositif de santé» expose le président de la communauté de communes de Craon Philippe Guiard. Conformément à la loi de 2009 Hôpital, patients,

santé et territoires (H.P.S.T.) chère à l'ancien député Marc Bernier, ce dispositif a plusieurs objectifs : permanence dans la continuité des soins, développement de la prévention, optimisation de la prise en charge des patients...

un moyen de lutter contre la désertification médicale et d'attirer des jeunes médecins qui seront moins isolés et pourront bénéficier d'un «secrétariat commun» se félicite Philippe Guiard. Dans cette optique, les communautés de communes des Pays de Craon et Saint-Aignan/Renazé recherchent un coordinateur pour assurer la concertation entre les différents services et également un animateur de santé pour développer la prévention auprès des patients.

Passés ces aménagements, le Pôle santé se testera pour «un premier galop d'essai» avec la prise en charge de la personne âgée. Un cahier de liaison pourrait être donné à chaque patient pour centraliser des informations qui seraient communes à tous les secteurs médico-sociaux. «C'est un gain de temps et ça évite de refaire à chaque fois des examens évitables. Cela devrait améliorer l'accueil des patients dans des lieux adaptés» souligne la directrice de l'Agence régionale santé Marie-Sophie Desaulle. L'expérimentation s'étendra jusque 2016 avec un bilan intermédiaire en 2014. «La méthode sera ensuite déclinée vers d'autres publics car il y a un besoin important également chez d'autres générations» conclut Philippe Guiard.

P.-A. Gouyette

Un coût de 165 000 euros pour 2012

Concrètement, ce dispositif évalué pour 2012 à 165 000 euros puis à 142 000 euros pour les années suivantes, se matérialise d'abord par le regroupement de 50 professionnels de santé dans les pôles de Craon et Renazé.

inauguration du Pôle santé de Craon en novembre

inauguration officielle du nouveau Pôle santé de Craon et intervenir avant la fin d'année. «Sûrement en novembre» avoue le président de la communauté de communes du Pays de Craon Philippe Guiard. En attendant, travaux sont quasiment terminés. «Il ne reste que les travaux avec l'aménagement de placards notamment le-t-il. Les professionnels de santé devraient ainsi rejoindre leurs quartiers dans les locaux dès septembre.

Haut-Anjou du vendredi 20 juillet 2012

Dimanche Ouest-France du 25 novembre 2012 – Assises des associations à Mayenne

Le challenge des associations éco-responsables



Une soixantaine de personnes assistait à ces assises.

La ville recense plus de 200 associations. Vendredi, 44 d'entre elles se retrouvaient pour participer à leurs assises et dresser le bilan d'une année au cours de laquelle elles ont essayé de décliner, au quotidien, le développement durable, par des actions et des gestes simples.

« Quand on met une association en place, souligne le maire Michel Angot, il faut avoir en ligne de mire trois critères : le social, l'économique et l'environnemental. »

Comment les associations y ont-elles participé ? Certaines, comme Agitato, ont créé une commission durable pour essayer de titiller leurs adhérents pour changer leurs habitudes. D'autres, comme l'Université du Temps libre, font du covoiturage pour leur déplacement. Autre point soulevé : l'accessibilité aux handicapés, plus difficile à réaliser, mais cinq associations y sont parvenues, notamment Atmosphère en projetant des films doublés en version spéciale

pour malentendants.

Comment produire moins de déchets ? Sept associations le font, notamment les randonneurs où chacun amène son propre gobelet ou encore le Stade mayennais où désormais les enfants devront apporter leur gourde d'eau.

Comment les sensibiliser aux économies d'énergies et d'eau ? Au stade, les douches sont désormais manuelles avec cordon à tirer ; à Copainville, des panneaux solaires ont été installés. Autre sujet abordé : Comment communiquer sans polluer le visuel par une multitude d'affiches ou pancartes ? Qui achète des produits locaux pour ses manifestations ? Autant de questions qui furent abordées et discutées, toutes associations confondues. La seconde partie de la soirée fut consacrée à la mobilisation des bénévoles en partenariat avec le Centre d'études d'actions sociales.

Plus de travail en séance plénière sur des thèmes transversaux Les conseils de quartier vont évoluer

Dans l'attente du recrutement d'un nouveau coordinateur, une nouvelle organisation a d'ores et déjà été décidée pour les conseils de quartier. Objectif : plus de souplesse et plus de reconnaissance.

Des conseils de quartier nouvelle formule. Après audit du Ceas (ndir. centre d'études et d'actions sociales) au deuxième trimestre, de nouvelles orientations ont été définies par la municipalité. Les attentes de conseillers que nous avons recueillies (CLM du 22 mars) semblent avoir été entendues : plus de reconnaissance et plus de transversalité. « Les deux missions principales des conseils de quartier sont d'apporter l'éclairage de la société civile sur des dossiers importants et de constituer une veille à l'échelle de la ville et/ou des quartiers et faire remonter des observations d'intérêt collectif », rappelle l'adjoint en charge de la démocratie locale Jean-Pierre Bernard-Hervé.

Cela se traduira par la possibilité pour la Ville de saisir les conseils de quartier d'une demande d'avis. Les membres des conseils de

quartier pourront également choisir de s'auto-saisir d'un dossier, après aval de la municipalité « afin d'éviter la frustration si le sujet a déjà été traité ou s'il est loin de l'être », précise l'élu. L'échelle communautaire a également été envisagée. Dans ce cas, le rapport devra être adressé à la ville de Mayenne. Pour une meilleure reconnaissance du travail accompli, des conseillers délégués ayant travaillé sur des dossiers particuliers pourront participer à la commission municipale ad hoc. « De sorte d'être au plus près du lieu de décision », souligne Jean-Pierre Bernard-Hervé. Des comptes rendus seront également présentés à l'issue du conseil municipal.

Les conseillers de quartier auront plusieurs alternatives pour se réunir. « S'ils veulent des rendez-vous réguliers, à eux de s'organiser. En

revanche, les conseillers municipaux n'y siègeront plus systématiquement. Il pourra cependant être fait appel à un élu ou à un technicien selon les thématiques abordées. » Un programme de rencontres plénières, avec tous les conseillers réunis, a par ailleurs été ébauché afin d'offrir plus de clarté. Après une information sur la redevance incitative, un point sur le contrat intercommunal de santé et le projet de pôle santé pluridisciplinaire leur sera présenté le 18 septembre. Projet de territoire et bilan à mi-chemin de l'Agenda 21 figurent encore au calendrier. Tout comme le recrutement d'un nouveau coordinateur. Rattaché à la communication, il facilitera la visibilité du travail des conseils de quartier dans le journal municipal. « Il devrait arriver d'ici la fin de l'année », estime l'adjoint au maire. Pour les habitants de la ville souhaitant s'inscrire dans cette nouvelle démarche, aucune élection n'étant programmée pour l'heure, ils doi-



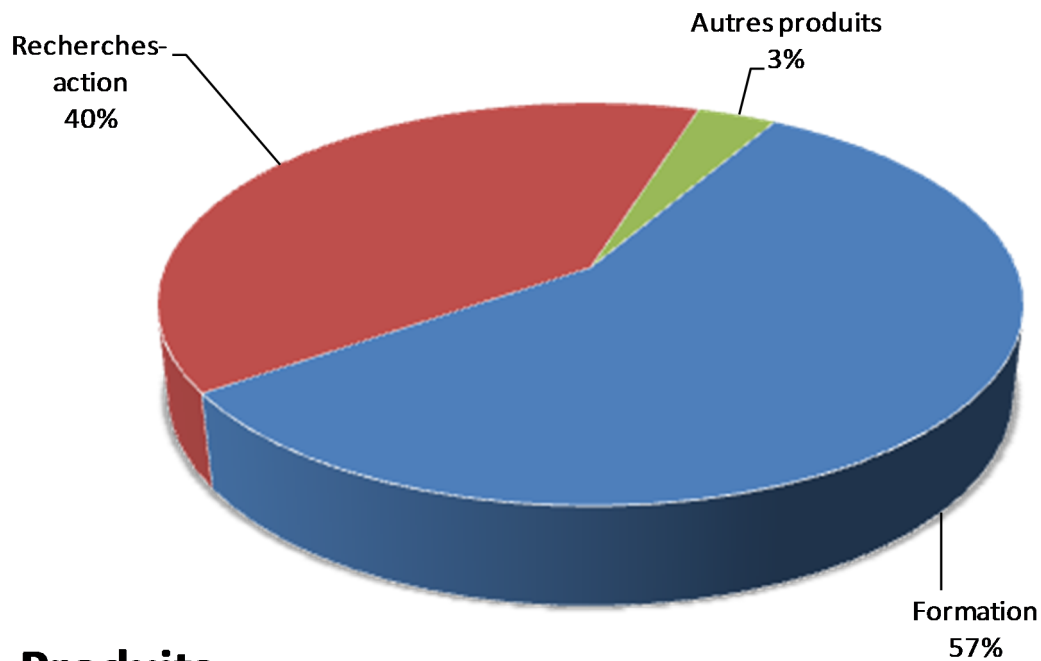
Juin 2011. Les premières interrogations sur l'organisation des conseils de quartier affleuraient. L'audit du Ceas, un an après, a permis de dégager les nouvelles orientations prises par la municipalité à cette rentrée.

vent s'adresser à Pierre-Yves Ledauphin, le directeur de cabinet du maire (02 43 30 21 35 ou py.ledauphin@mairiede-mayenne.net). « On a toujours

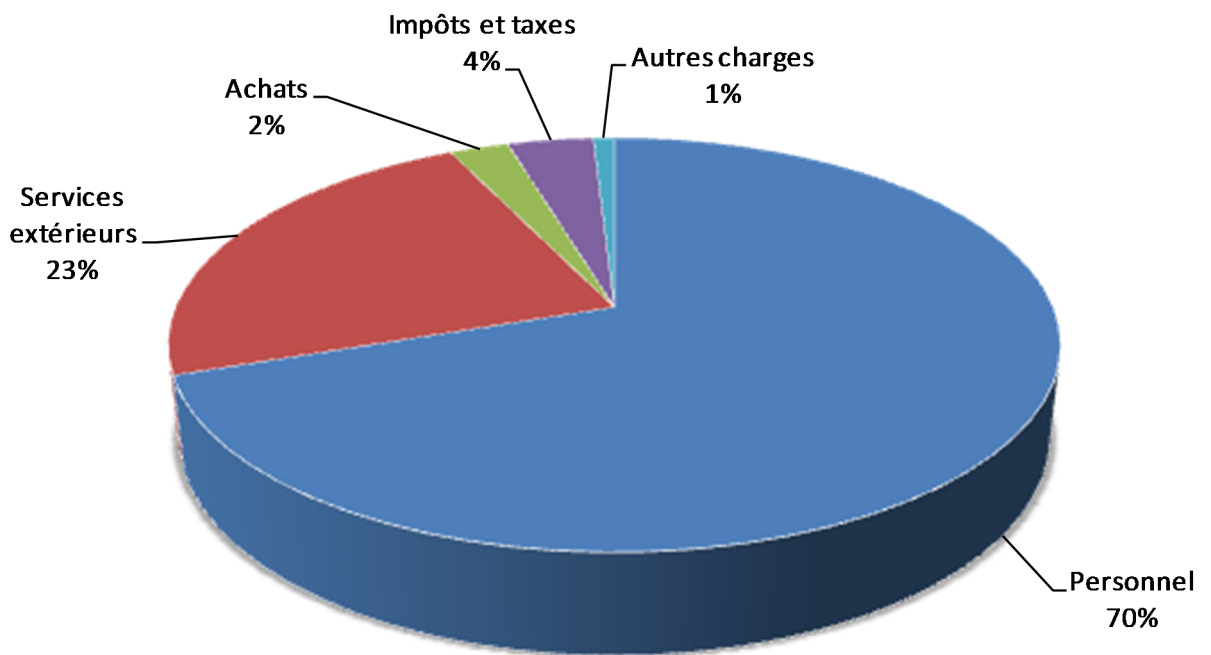
dit, on expérimente. On continue à expérimente», prévient Jean-Pierre Bernard-Hervé. Ce que nous espérons, c'est reconstituer les effectifs. » La

première rencontre sur la redevance incitative avait réuni une vingtaine de conseillers. Un bon début. Cécile Le Franc

Rapport financier (janvier à décembre 2012)



Produits



Charges

BILAN AU 31/12/2012

ACTIF					
		Brut	Amortissements et provisions	Net 2012	Net 2011
Actif immobilisé					
	Logiciels	4 383,83 €	4 087,92 €	295,91 €	638,76 €
	Site internet	1 901,64 €	1 109,29 €	792,35 €	1 426,23 €
	Constructions	18 293,88 €	18 293,88 €	-	-
	Agencements	25 761,59 €	25 761,59 €	-	-
	Mat. de bureau et informatique	16 925,38 €	10 593,21 €	6 332,17 €	2 699,70 €
	Mobilier	4 510,49 €	4 510,49 €	-	-
	Divers prêts	650,00 €		650,00 €	500,00 €
Total 1		72 426,81 €	64 356,38 €	8 070,43 €	5 264,69 €
Actif circulant					
	Usagers et comptes rattachés	131 833,98 €		131 833,98 €	106 978,33 €
	Autres créances	386,00 €		386,00 €	67,28 €
	Compte DLA	10 853,00 €		10 853,00 €	23 908,48 €
	Disponibilités	106 888,52 €		106 888,52 €	103 613,82 €
	Produits à recevoir			-	565,59 €
	Charges constatées d'avance	2 663,94 €		2 663,94 €	2 152,84 €
Total 2		252 625,44 €		252 625,44 €	237 286,34 €
TOTAL 1+2		325 052,25 €	64 356,38 €	260 695,87 €	242 551,03 €

PASSIF			
		2012	2011
Fonds propres			
	Fonds associatif	127 445,64 €	127 445,64 €
	Report à nouveau	1 805,77 €	809,01 €
	Résultat de l'exercice	752,62 €	996,76 €
	Taxe d'apprentissage équipement	3 128,74 €	
Total 1		133 132,77 €	129 251,41 €
Provisions			
	Provision pour charges	10 000,00 €	10 000,00 €
Total 2		10 000,00 €	10 000,00 €
Dettes			
	Emprunt établissement de crédit		
	Emprunt et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fiscales et sociales	58 133,18 €	47 153,00 €
	Autres dettes	-	297,00 €
	Fonds d'ingénierie DLA	24 258,00 €	35 153,48 €
	Fournisseurs et comptes rattachés	32 888,72 €	2 273,16 €
	Charges à payer	2 033,20 €	14 966,98 €
	Produits constatés d'avance	250,00 €	3 456,00 €
Total 3		117 563,10 €	103 299,62 €
TOTAL 1+2+3		260 695,87 €	242 551,03 €

Compte de résultat 2012

		2012	2011	Variation
70/ Activités de l'association				
701000	Vente de publications	4 114,45 €	4 318,00 €	-203,55 €
706001	Prestations de services formation	122 867,04 €	124 404,53 €	-1 537,49 €
706002	Prestations de services recherches-action	121 130,00 €	110 771,00 €	10 359,00 €
706780	Taxe d'apprentissage affectée au fonctionnement	51,16 €		51,16 €
741000	Subventions DDCSPP (CRIB et Service civique)	9 963,66 €	7 107,00 €	2 856,66 €
741710	Subvention Région (centre de formation sociale)	66 000,00 €	47 700,00 €	18 300,00 €
751600	Droits de reproduction Lettre du CÉAS 2010-2011	202,06 €		202,06 €
756000	Cotisations adhérents	860,00 €	855,00 €	5,00 €
757110	Quote-part de taxe d'apprentissage	391,10 €		391,10 €
758000	Produits divers de gestion courante	660,31 €	434,46 €	225,85 €
771300	Libéralités perçues	1 776,44 €	1 728,22 €	48,22 €
781000	Reprise sur provisions		1 239,60 €	-1 239,60 €
791000	Transferts de charges	1 825,13 €	11 502,98 €	-9 677,85 €
TOTAL A		329 841,35 €	310 060,79 €	19 780,56 €
60/ Achats				
602250	Fournitures de bureau	3 175,90 €	4 154,20 €	-978,30 €
606100	Fournitures non stockables	1 705,92 €	1 728,59 €	-22,67 €
606300	DEAVS achats pédagogiques	1 182,43 €	1 332,65 €	-150,22 €
606350	Journée JIF 53	1 969,14 €		1 969,14 €
606400	Fournitures d'entretien et de petits équipements	187,37 €	61,57 €	125,80 €
606500	Achats repas formations	213,70 €		213,70 €
		8 434,46 €	7 277,01 €	1 157,45 €
61/ Services extérieurs				
612000	Redevance de crédit-bail	3 157,27 €	3 109,60 €	47,67 €
613200	Locations immobilières	504,88 €	413,11 €	91,77 €
613300	Loyers et charges formation DEAVS	17 758,40 €	17 443,42 €	314,98 €
615000	Réparations	141,13 €	811,48 €	-670,35 €
615201	Entretien des locaux	749,29 €	703,10 €	46,19 €
615600	Maintenance	6 405,01 €	4 695,03 €	1 709,98 €
616000	Primes d'assurance	957,97 €	651,73 €	306,24 €
618100	Documentation	1 650,13 €	1 811,02 €	-160,89 €
618300	Documentation technique		118,50 €	-118,50 €
618500	Frais de colloque et de séminaires	76,00 €		76,00 €
		31 400,08 €	29 756,99 €	1 643,09 €
62/ Autres services extérieurs				
621800	DEAVS - Personnel pédagogique extérieur	2 375,49 €	6 183,48 €	-3 807,99 €
621900	Autre personnel pédagogique extérieur	18 066,00 €	14 726,00 €	3 340,00 €
622000	Honoraires	2 051,06 €	2 050,00 €	1,06 €
623000	Relations publiques		211,70 €	-211,70 €
625100	Voyages et déplacements	15 712,01 €	14 334,80 €	1 377,21 €
625700	Réceptions	979,55 €	1 123,81 €	-144,26 €
626001	Affranchissements	2 709,23 €	4 187,44 €	-1 478,21 €
626002	Téléphone	2 356,87 €	1 640,74 €	716,13 €
627000	Services bancaires	36,30 €	65,00 €	-28,70 €
628100	Cotisations d'appartenance	535,00 €	508,00 €	27,00 €
		44 821,51 €	45 030,97 €	-209,46 €
63/ Impôts et taxes				
631100	Taxe sur les salaires	8 470,00 €	5 841,00 €	2 629,00 €
633000	Formation continue	1 027,00 €	1 028,00 €	-1,00 €
635000	Autres impôts	2 772,00 €	2 734,00 €	38,00 €
		12 269,00 €	9 603,00 €	2 666,00 €
64/ Personnel				
641100	Salaires et appointements	159 018,78 €	150 622,39 €	8 396,39 €
645000	Cotisations sociales	71 948,51 €	65 278,21 €	6 670,30 €
		230 967,29 €	215 900,60 €	15 066,69 €
65/ Autres charges de gestion courante				
658000	Charges diverses de gestion courante	65,98 €	383,91 €	-317,93 €
		65,98 €	383,91 €	-317,93 €
68/ Dotation de l'exercice				
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	2 862,85 €	2 689,74 €	173,11 €
681500	Dotation aux provisions pour charges			0,00 €
		2 862,85 €	2 689,74 €	173,11 €
TOTAL B		330 821,17 €	310 642,22 €	20 178,95 €
Résultat d'exploitation (A-B=C)		-979,82 €	-581,43 €	-398,39 €

76/ Produits financiers				
767000	Produits nets sur cession de VMP		49,94 €	
768100	Intérêts livret A	1 732,44 €	1 528,25 €	204,19 €
TOTAL D		1 732,44 €	1 578,19 €	154,25 €
66/ Charges financières				
661100	Intérêts des emprunts et dettes			0,00 €
661500			0,00 €	0,00 €
TOTAL E		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat financier (D-E=F)		1 732,44 €	1 578,19 €	154,25 €
77/ Produits exceptionnels				
771000			0,00 €	
TOTAL G		0,00 €		
67/Charges exceptionnelles				
67100				0,00 €
675000	Charges sur exercice antérieurs			0,00 €
678000				
TOTAL H				0,00 €
Résultat exceptionnel (G-H=I)		0,00 €	0,00 €	0,00 €
87 Bénévolat			23 115,15 €	
86 Prestations bénévoles			23 115,15 €	
Excédent ou déficit (C+F+I)		752,62 €	996,76 €	-244,14 €



6, rue de la Providence
53000 Laval

Tél. 02 43 66 94 34

Mél. ceas53@wanadoo.fr

Site Internet : www.ceas53.org

